

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020669 – ASA 16/016/02

Action complémentaire sur l'AU 298/02 (ASA 16/014/02 du 2 octobre 2002) et suivante (ASA 16/015/02 du 9 octobre 2002)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE

### MYANMAR

Aye Kyaw Zwa (h)  
Ko Hla Htut Soe (h)  
Maung Maung Aye, également connu sous le nom de Ko Baydar (h)  
San Shwe Maung (h), moine  
U Aung ou Maung Htay (h), avocat  
U Khin Maung Lay (h)  
U Win Swe (h), ingénieur en génie civil  
U Zaw Win (h) [cet homme est toujours détenu, contrairement à ce qui avait été indiqué dans la précédente mise à jour]  
ainsi qu'au moins 13 autres personnes

### Personnes relâchées :

Ko Htay (h), avocat  
Ko Nay Win (h)  
Ko Yin Maung (h), frère de Ko Nay Win  
Chit Hsaung Oo (h)  
Khin Tun (h), médecin, ancien membre de la *New Generation Youth League*, un mouvement de jeunes  
Lay Ko Tin, également connu sous le nom de Tin Maung Win (h), écrivain  
U Cho (h)  
U Kyi Myint (h), enseignant, ancien secrétaire général du *Burma United Democratic Party* (BUDP, Parti démocrate uni de Birmanie)  
U Soe Tint (h)  
U Zaw Pe Win (h), enseignant, ancien président du BUDP

Londres, le 10 octobre 2002

Amnesty International a appris récemment que d'autres détenus avaient été relâchés. Aux libérations signalées dans la précédente mise à jour (ASA 16/015/02 du 9 octobre 2002) sont venues s'ajouter celles de Ko Htay, Ko Nay Win et Ko Yin Maung.

Des sources locales ont par ailleurs indiqué que Ko Myint, précédemment nommé parmi les personnes arrêtées, n'avait jamais été appréhendé ni détenu dans le cadre de cette affaire. En outre, contrairement à ce qui était indiqué dans la précédente mise à jour, U Zaw Win est toujours détenu, en compagnie d'une vingtaine d'autre personnes.

Les individus qui se trouvent encore aux mains du *Military Intelligence Service* (MIS, Service de renseignements de l'armée) n'ont été inculpés jusqu'ici d'aucune infraction, et risquent toujours d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

**ACTION RECOMMANDÉE :** dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- réjouissez-vous d'apprendre que dix des individus arrêtés depuis le 25 septembre ont été remis en liberté ;
- dites-vous préoccupé par la sécurité des autres personnes arrêtées entre le 25 septembre et le 2 octobre, qui sont toujours détenues ;
- appelez les autorités à révéler où se trouvent ces personnes, et à veiller à ce qu'elles ne soient ni torturées, ni soumises à d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- exhortez les autorités à révéler les charges exactes éventuellement retenues contre les membres de ce groupe, et à les libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction prévue par la loi ;
- demandez instamment que ces personnes soient immédiatement autorisées à recevoir la visite de leurs proches, à consulter des avocats et à bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par leur état de santé.

**APPELS À :**

**Président du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC), le gouvernement militaire du Myanmar :**

Senior general Than Shwe  
State Peace and Development Council  
Ministry of Defence,  
Dagon Post Office, Yangon  
Union du Myanmar

**Télégrammes :** General Than Shwe, Yangon, Myanmar

**Télex :** 21316

**Fax :** + 95 1 652 624

**Formule d'appel :** *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

**Premier secrétaire du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :**

General Khin Nyunt, Secretary 1  
State Peace and Development Council  
c/o Director of Defence Services Intelligence  
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road  
Yangon, Union du Myanmar

**Télégrammes :** General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

**Télex :** 21316

**Fax :** + 95 1 652 624

**Formule d'appel :** *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

**COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.**

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 21 NOVEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents  
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*